



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 NOVEMBRE 2010

Année 2010 : 58 licenciés

Ouverture de l'AG : 35 présents + 4 pouvoirs → le quorum est atteint.

Bilan d'activité

- L'année 2010 a été plus particulièrement marquée par l'organisation du championnat de France FF2000. Un grand merci est adressé à toutes et tous les bénévoles qui ont participé, durant plusieurs mois, à la mise en place (financière, matérielle, administrative, intendance, service sur le terrain et à table ...) et ont ainsi contribué au succès de la manifestation reconnu par les participants, la Fédération française d'aéromodélisme et la presse spécialisée.
- Mais aussi : une rencontre FF2000 (bonne participation) le dernier week-end de mai et des déplacements pour des participations dans les différentes catégories planeur.

Félicitations :

- à Tristan Balège qui, pour la 2^{ème} année consécutive, remporte le titre de champion de France catégorie hélico ;
- à Alexandre Calame pour son podium au championnat de France FF2000 ;
- à Adrien Gravouille et Benjamin Mocquillon pour leur participation en indoor.

Le bilan d'activité est voté à l'unanimité

Ecole de construction – apprentissage du pilotage

Nous avons dû, parallèlement à la tenue du championnat de France, déménager les locaux (mis à disposition à titre gracieux) que nous occupions au siège de la caisse d'action sociale d'EDF – GDF, boulevard Leclerc.

En échange, cette dernière met à notre disposition, aux Terres Noires, un bungalow de 32 m². Vous serez informés dès que possible de l'utilisation qui en sera faite.

Des négociations avec le club des paras nous ont permis d'aménager l'atelier de l'école construction dans leurs anciens locaux (prêtés par ailleurs pour la soirée du championnat de France). Cette opportunité nous permet de réunir construction et pilotage (le samedi matin) sur un même site "les Ajoncs".

Il nous faudra cependant concrétiser cet accord par un bail écrit entre le club des paras et l'ACY modélisme pour assurer la pérennité de nos activités dans ces locaux.

L'école de construction et d'apprentissage du pilotage est très prisée, 20 personnes en moyenne la fréquente chaque samedi matin ; l'activité y est intense.

Réunion du bureau du comité régional

Sujet très important sur la table de la FFAM : le volume de vol.

La DGAC (direction générale de l'aviation civile) fait obligation de définir avec elle les volumes de vols et de hauteur à tous les clubs de France.

Négoziée antérieurement à 300 mètres par Gérard Charon, la hauteur serait aujourd'hui extrêmement limitée pour les clubs situés sur un aérodrome.

L'utilisation du site devra être redéfinie par un protocole d'accord avec le concessionnaire du terrain, en l'occurrence la chambre de commerce et d'industrie.

Ce protocole devrait être rédigé rapidement et sera l'occasion d'aborder à nouveau la possibilité du déplacement de nos pistes.

Il va sans dire que nous devons continuer à respecter les règles dictées par la DGAC.

Dans l'ensemble, sur le site de vol de l'ACY modélisme, les règles de sécurité sont respectées. Toutefois, attention au volume de vol et plus particulièrement au survol de la piste en dur et des bâtiments.

Les règles de sécurité dictées par le conseil d'administration

La majorité des membres de l'ACY modélisme respectent les dites règles. Quelques réfractaires semblent faire une interprétation toute personnelle du règlement intérieur, voté à la majorité, sur le stationnement des véhicules auprès des pistes. Cela fera l'objet d'un rappel, voire plus si nécessaire.

Travaux sur le terrain

Depuis plusieurs mois, des engins de la DGAC sont stationnés le long de l'usine. Des travaux de terrassement pour l'aménagement de terre-pleins et taxiways vont être entrepris au printemps. Quels travaux, quelle durée? nous n'en savons rien.

La construction d'un hangar va bien voir le jour devant celui situé à l'entrée, à droite.

Le président a négocié avec le conducteur de travaux de la DGAC, le roulage et le compactage autour de nos pistes.

Projet de rencontres 2011

FF2000

- dimanche 29 mai
- dimanche 10 juillet

F3b

- dimanche 5 juin ou dimanche 26 juin (à voir avec Gérard et Vincent Barreau)

Fréquences

La dernière édition d'AERO MODELE de la fédération comporte le tableau entré en vigueur au 1^{er} janvier 2011.

Attention ! les 40'020 ; 41'040 etc. sont les fréquences les plus utilisées.

Rapport financier

Un très vif merci est adressé à la personne qui, par un démarchage intensif auprès de différents sponsors, nous permis de ne pas être déficitaires sur l'opération championnat de France.

Merci également au CRAM, à la Région, au Conseil Général et à la Ville de La Roche-sur-Yon.

Si nous avions compté uniquement sur les aides de la fédération, nous aurions clôturé les comptes dans le rouge.

Le rapport financier est voté à l'unanimité

Elections

Membres sortants : Gérard Charon, Sébastien Guichet, Jean-Charles Pain, Robert Douillard

Jean-Charles et Robert ne se représentent pas (merci à Robert pour ces nombreuses années de présences et ses précieux conseils).

Membres rentrants : Edmond Labbe, Eric Dutertre

Pour l'année 2011, le conseil d'administration est ainsi constitué :

Jacques Barailhé, Jean Ardouin, Jean-Yves Bourneau, Gérard Charon, Jacques Calame, Sébastien Guichet, Edmond Labbe, Eric Dutertre, Benjamin Mocquillon, Pierre Delarue, Michel Debailleul

Réunion du conseil d'administration pour l'élection du nouveau bureau le : vendredi 10 décembre 2010

Président : Jean-Yves Bourneau

Vice-président : Jacques Barailhé

Trésorier : Jacques Calame

Trésorier adjoint : Jean Ardouin

Secrétaire : Michel Debailleul

Secrétaire adjoint : Pierre Delarue

Le protocole d'accord avec la chambre de commerce et d'industrie pour la DGAC présenté est accepté à l'unanimité en conseil d'administration. Il est envoyé à la DGAC par la CCI pour étude et validation.

Le bureau
